	CLUB DE LA RETRAITE SPORTIVE D'ENGHIEN LES BAINS Bulletin d' Adhésion - Saison 2024/2025							
	A compléter					800 Enghien les Bain		
Site Web du					n-les-bains-95.		<b>o</b>	
					06.43.37.93.6			
Je soussigné	e (e) :				Licence N°:			
NOM :			F	PRENOM :				
DATE DE NA	AISSANCE (ob	ligatoire pour l	'assurance) :	1	1			
	•		•		AISSANCE: .			
ADRESSE M	1AIL :							
		C	ERTIFICA	Γ MEDICA	L			
certificat médi d'analyser ave état de santé. I Une réponse p	ical d'absence de c votre médecin Pour vous aider,	contre-indicati si, le cas échéan nous vous prop plusieurs quest	on à la pratique 1t, la pratique d 0sons l'auto-que ions devrait vou	e sportive de loi es disciplines q estionnaoire ''Q	sir. Toutefois la ue vous envisago )-AAP+'' qui con	obtention d'une licence, FFRS vous recommande ez doit être adaptée à vol inporte 7 questions de ba édicale préalable avant to	e tre se.	
RECLEMI	 ENT INTER	IFIID •						
			táriaur du Ch	h dont iloi nric	l aonnaissana	(voir site du CRSE)		
Je ili eligagi	e a respecter r	e regiernem in	nerieur du Ciu	o doni jai pris	s comaissance	(voii site du CKSE)		
DROIT A	L'IMAGE :							
		Club de la R	etraite Sporti	ve d'Enghien	les Bains, à in	sérer sur son site		
internet des	photos de gro	upes sur lesqu	ielles je peux	figurer de faç	on reconnaiss	able :		
OUI 🗆	NON							
À Enghien	les Bains, le.							
Signature:	•••••	•••••						
RECUEII.	DE CONSE	 NTFM FNT	DES PERSO	ONNES				
RECCEIL	DE CONSE		DESTERS!	JINIL B				
(Règlement	Européen sur	la Protection	des Données	Personnelles	)			
Je soussigné	(e):							
□ Mme □ M	Ir NOM :			PRE	NOM :			
D		9 4		1 1 /		4 1 01 1 1		
				des données	me concernan	t par le Club de		
ia Ketraite S	portive d'Engl	nien ies Bains.						
Je prends no	ote que je peu	x à tout mome	ent demander	à connaître le	es éléments co	nservés sur moi et		
_						bénéficie d'un droit		
						ages me concernant.		
A Enghien	les Bains, le.							
Signature :								
REMDI ID O	 BLIGATOIREM	ENT LE VEDO		TIN				
LIK OI			I J J J J J J J J J J J J J J J J J J J					

## CLUB DE LA RETRAITE SPORTIVE D'ENGHIEN LES BAINS Saison 2024/2025 Pas de chèque global pour les couples, Merci de faire 1 chèque séparé pour la cotisation de base et 1 chèque séparé pour chaque activité payante choisie COTISATION DE BASE OBLIGATOIRE **TARIF** 55,00 € **ACTIVITES** COCHER VOTRE CHOIX Y COMPRIS POUR LES ACTIVITES GRATUITES (1 Chèque par activité) (ci-dessous) Gym Aquatique 30,00 € Activité Dansée 10,00€ Tennis 20,00€ Tennis de table 20,00 1 cours par semaine (\*) 85 € □ Lundi 1er cours □ Lundi 2<sup>ème</sup> cours □ Lundi 3<sup>ème</sup> cours <== cocher le(s) jour(s) correspondant(s) Gymnastique pour 1, 2 ou 3 cours □ Mardi matin d'entretien □ Jeudi matin 2 ou 3 cours par semaine (\*) 160 € ou 240€ 1<sup>er</sup> chèque de 42.50 , 80 ou 120€ (\*) payable en 2 fois pour 1cours (2x42,50€) 2cours (2x80€) ou 3cours (2x120€) 2<sup>ème</sup> chèque de 42.50, 80 ou 120€ (\*) 85 € ou Taï Chï 1<sup>er</sup> chèque de 42,50€ 2<sup>me</sup>chèque de 42,50€ (\*) 160 € ou Yoga 1<sup>er</sup> chèque de 80 € 2<sup>ème</sup> chèque de 80 € Golf (Voir responsable) à cocher si inscription ==> Marche Nordique à cocher si inscription Pétanque à cocher si inscription Randonnée pédestre à cocher si inscription Swin golf à cocher si inscription Cyclotourisme LES ASSURANCES OPTIONNELLES chèque séparé/option Option MSC I.A Plus □ Oui □Non 5,22 € 27,00€ Option Effets Personnels □ Oui $\square$ Non **TOTAL** (\*) le 1<sup>er</sup> chèque est encaissé à l'inscription, le 2<sup>ème</sup> le 31/01/2025 MERCI D'ETABLIR VOS CHEQUES A L'ORDRE DU C.R.S.E ENGHIEN LES BAINS, LE.....SIGNATURE:



## Recommandations santé aux licenciés des clubs FFRS

La Fédération française de la retraite sportive a décidé, en application de la loi du 2 mars 2022, après avis réglementaire de sa Commission médicale, de mettre fin dès le 1er janvier 2023, à l'obligation de présenter, pour l'obtention d'une licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive de loisir afin de faciliter et encourager l'accès aux activités proposées.

Toutefois, même si, de manière générale, la pratique d'une activité physique régulière est reconnue unanimement et universellement comme un élément bénéfique pour la santé, la FFRS vous recommande d'analyser avec votre médecin si, le cas échéant, la pratique des disciplines que vous envisagez doit être adaptée à votre état de santé.

Pour vous aider dans cette démarche, nous vous proposons l'auto-questionnaire « O-AAP+ » élaboré par la Haute Autorité de Santé, qui comporte sept questions de base.

- Une réponse positive à une ou plusieurs questions devrait vous inciter à une consultation médicale préalable.
- Ce document est bien sûr confidentiel et ne doit être communiqué qu'au médecin de votre choix.

## Auto-questionnaire « Q-AAP+ » (questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique pour tous)

isez les 7 questions avec attention et répondez à chacune avec honnêteté, par oui/non	oui	non
. Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque □ ou d'une hypertension □ ?		
Ressentez-vous une douleur à la poitrine au repos, ou au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque rous faites de l'AP ?		
8. Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liées à des étourdissements ou avez-vous perdu conscience au cours des 12 derniers mois ? Répondez non si vos étourdissements étaient liés à de l'hyperventilation (y compris pendant une AP d'intensité élevée).		
Avez-vous déjà été diagnostiqué d'une autre maladie chronique (autres qu'une maladie cardiaque ou l'hypertension artérielle) ?		
ister les maladies ici :		
5. Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?		
6. Avez-vous présentement (ou avez-vous eu dans les 12 derniers mois) des problèmes osseux, articu- aires, ou des tissus mous (muscle, ligament, ou tendon) qui pourraient être aggravés par une augmenta- tion d'AP ?		
NB. Répondez non si vous avez déjà eu un problème dans le passé, mais qui ne limite pas votre pratique l'AP présente.		
ister vos problèmes médicaux ici :		
'. Votre médecin vous a-t-il déjà dit que vous ne devriez pas faire d'AP sans supervision médicale ?		